ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT

Formation continue

Bloc de Compétences 4 du titre professionnel FPA

FORMATION CONTINUE | FORMATION CERTIFIANTE | RNCP37275BC04

Lieu Montreuil

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 210h

Niveau Niveau 5 / Bac +2

REF : 05FPABC4 REF : 05FPABC4

Distanciel possible

Tarif 1680 €

Effectif À partir de 8 inscrit·es

Sessions de la formation

20/09/27 - 28/10/27

La formation

Certification visée

Titre Professionnel **Formateur Professionnel d'Adultes (FPA)** - **Certificat de Compétences Professionnelles (CCP 4)** - Bloc RNCP37275BC04

Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

Public visé

- Formateurs débutants ou expérimentés
- Formateurs occasionnels ou internes en entreprise
- Consultants et professionnels de l'accompagnement
- Salariés en reconversion vers les métiers de la formation
- Tuteurs et référents pédagogiques
- Professionnels souhaitant professionnaliser leurs pratiques pédagogiques

Prérequis

- Posséder une expertise ou expérience professionnelle dans un domaine d'activité.
- Maîtriser les compétences en informatique et en communication.
- Disposer de capacités de communication orale et écrite.
- Avoir un projet professionnel dans le domaine de la formation ou de l'accompagnement

Objectifs

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Respecter et faire respecter la réglementation applicable à la formation professionnelle.
- Inscrire ses activités dans une démarche qualité.
- Mettre en œuvre les principes de responsabilité sociale et d'inclusion.
- Réaliser une veille professionnelle, réglementaire et pédagogique.
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les améliorer en continu.

Programme détaillé et contenus de formation

Module 1 : Cadre réglementaire de la formation professionnelle

Objectifs

Maîtriser les obligations légales liées à l'activité de formation.

Contenus

- Organisation du système de formation professionnelle.
- Cadre juridique de la formation.
- Obligations des organismes de formation.
- Droits et devoirs des stagiaires.
- Protection des données et confidentialité.
- Responsabilités du formateur.

Module 2 : Démarche qualité en formation

Objectifs

Garantir la conformité et la qualité des actions de formation.

Contenus

- Principes de la démarche qualité.
- Référentiel Qualiopi.
- Traçabilité des actions de formation.
- Gestion documentaire.
- Évaluation de la satisfaction.
- Amélioration continue des prestations.

Module 3 : Responsabilité sociale et développement durable

Objectifs

Intégrer les enjeux sociétaux dans les pratiques de formation.

Contenus

- Fondamentaux de la RSE.
- Égalité des chances et non-discrimination.
- Accessibilité des formations.
- Inclusion des personnes en situation de handicap.
- Développement durable dans les actions de formation.
- Éthique et responsabilité professionnelle

Module 4 : Réaliser une veille professionnelle

Objectifs

Maintenir son niveau d'expertise et adapter ses pratiques aux évolutions du secteur.

Contenus

- Veille pédagogique.
- Veille réglementaire.
- Veille numérique et technologique.
- Veille métier et sectorielle.
- Sélection et exploitation des sources d'information.
- Organisation d'un système de veille.

5 : Développer son expertise de formateur

Objectifs

Actualiser ses connaissances et renforcer son professionnalisme.

Contenus

- Évolution des métiers de la formation.
- Innovations pédagogiques.
- Intelligence artificielle et formation.
- Outils numériques émergents.
- Réseaux professionnels et communautés d'apprentissage.

Module 6 : Analyser ses pratiques professionnelles

Objectifs

Adopter une posture réflexive favorisant l'amélioration continue.

Contenus

- Analyse de pratiques professionnelles.
- Auto-évaluation de ses interventions.
- Recueil et exploitation des retours des apprenants.
- Construction d'un plan de progrès.
- Capitalisation des bonnes pratiques.

Module 7 : Communication et professionnalisation du formateur

Objectifs

Renforcer son identité professionnelle et sa posture.

Contenus

- Déontologie du formateur.
- Communication professionnelle.
- Collaboration avec les commanditaires et partenaires.
- Travail en réseau.
- Représentation de l'organisme de formation.

Modalités d'apprentissage et d'évaluation

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et réglementaires
- Travaux de recherche et de veille
- Analyse de situations professionnelles
- Études de cas
- Ateliers collaboratifs
- Analyse réflexive
- Mises en situation professionnelles
- Réalisation d'un portfolio ou carnet de veille

Modalités d'évaluation

Le CCP 4 est évalué à travers :

- Les évaluations réalisées en cours de formation.
- Un dossier professionnel.
- Un dossier technique.
- Une mise en situation professionnelle.
- Une présentation orale devant un jury de certification

Modalités de validation

La validation officielle du bloc s'effectue selon les modalités prévues par le référentiel de certification en vigueur. Les évaluations internes proposées en cours de formation ne remplacent pas l'épreuve officielle.

Compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Respecter la réglementation de la formation professionnelle.
- Appliquer les exigences qualité (Qualiopi et système qualité interne).
- Assurer la traçabilité des actions de formation.
- Réaliser une veille pédagogique, réglementaire et métier.
- Maintenir son expertise professionnelle.

- Intégrer les principes de responsabilité sociale et d'inclusion.
- Analyser ses pratiques et mettre en place une démarche d'amélioration continue.

Compétences certifiantes du CCP4

1. Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité.
2. Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité.
3. Analyser ses pratiques professionnelles.

Livrables attendus :

- Dossier de veille professionnelle
- Tableau de bord de veille
- Outils qualité et traçabilité
- Plan d'amélioration des pratiques
- Analyse réflexive de situations professionnelles
- Portfolio professionnel
- Dossier professionnel CCP4

Durée et modalités d'accès

Ouverture dessessions àpartir de8 inscriptions.

- **Démarrage de l'action** : 20/09/2027
- **Fin de l'action** : le 28/10/2027
- **CCP 4** : 26 et 27/10/2027
- **Rythme** : 5 jours par semaine (35 h)
- **Découpage** : (Présentiel : 98 h - Distanciel 14 h) Périodes en Entreprise : 70 h- Passation CCP 14 h (+ documents)

Une fois votre préinscription effectuée auprès de notre secrétariat (minimum trois semaines avant la formation), la validation de l'inscription se fera après un entretien individuel et des tests de positionnements (suivant les cas).
Nous vous invitons à contacter le secrétariat pour avoir plus de renseignements notamment sur le calendrier. En savoir plus sur nos modalités d'accès.
Le titre Formateur.rice Professionnel·le d'Adultes - FPA est égalementpossible en accompagnement VAE V.oir le programme

Passerelles

Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller·ère en insertion, coordinateur·ice, coordinateur·ice pédagogique, conseiller·ère en formation, consultant·e en formation, responsable de formation.
Voir les correspondances possibles sur la fiche RNCP de France Compétences.

TARIFS & FINANCEMENT

CCP 4 : 210 h - Tarif : 1680 € TTC

Que vous soyez demandeur d'emploi, salarié ou indépendant, différents financements sont possibles suivant votre projet et votre statut. Cette formation est également éligible au CPF.
Tarif intra-entreprise : Sur devis selon le nombre de participant·e·s. Nous consulter pour toute question financière.

S'inscrire

S'inscrire en ligne ICI.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap.
Une attention toute particulière est portée aux personnes en situation de handicap. Des adaptations sont proposées pour le bon déroulement de votre parcours de formation sur simple demande. Plus d'informations
* Sources internes,chiffres 2025. Le taux de réussite est calculé sur les personnes étant présentées à l'examen. En 2025, 100 % des personnes se sont présentées à l'examen. Le taux d'insertion correspond à la situation connue 3 à 24 mois après la sortie de la formation.
Certificateur : ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion | Date d'enregistrement : 17-12-2022

Contact
Secrétariat | Formation Continue
01 48 18 57 24
formation-continue@asso-croizat.org